



« MON SUIVI DE SINISTRE » EN TEMPS REEL L'APPLI MOBILE MAAF ET MOI S'ENRICHIT D'UN NOUVEAU SERVICE



Lancée en avril 2015, l'application mobile « MAAF et Moi » permet aux assurés MAAF d'accéder à leurs contrats auto et habitation à distance ainsi qu'à divers services utiles (consultation des garanties, conseils de prévention, géolocalisation en cas de panne ou d'accident...).

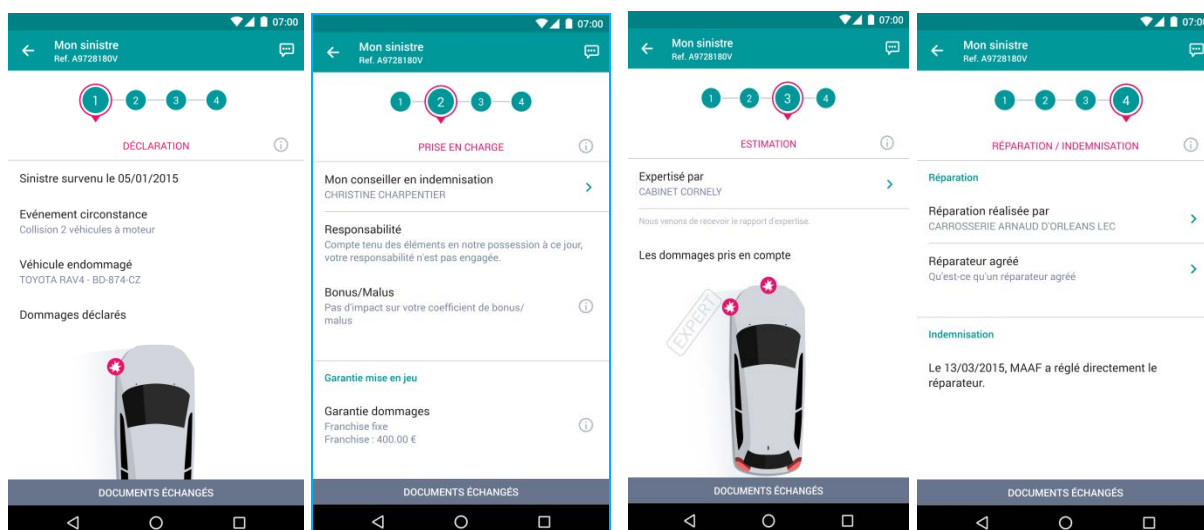
Depuis quelques semaines, il est également possible de suivre la gestion de son dossier sinistre auto ou habitation en temps réel.

Intégré dans l'appli « MAAF et Moi », *Mon suivi de sinistre*, service complet et accessible depuis mi-juillet, permet à l'assuré MAAF d'accéder, à partir de son smartphone (iOS et Android) ou de sa tablette, à son dossier sinistre auto ou habitation.

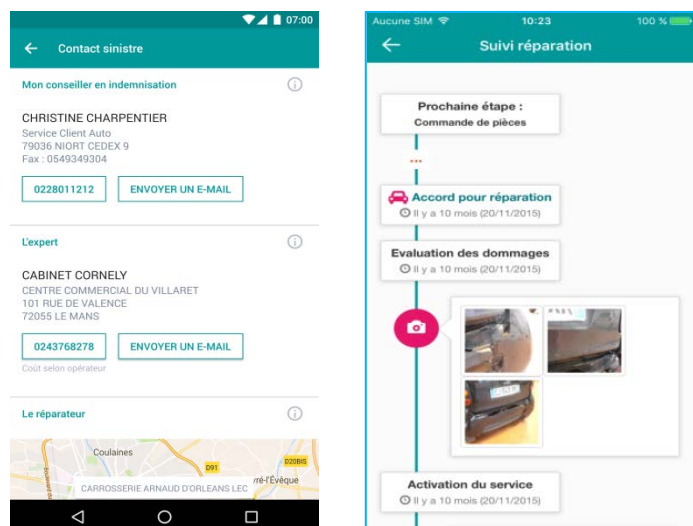
De la déclaration au règlement, l'assuré a connaissance automatiquement des grandes étapes de la gestion de son dossier.

Il a accès aux coordonnées de tous les interlocuteurs (conseiller en indemnisation, expert, réparateur) pouvant intervenir sur le règlement de son sinistre. Il peut également retrouver l'ensemble des échanges relatifs à l'avancée de son dossier (email, sms, courrier, photos..) et envoyer en un clic un nouveau document à son conseiller dans un espace partagé.

SUIVI DE TOUTES LES ETAPES DES GESTION SINISTRE AUTO



En cas de réparation automobile dans un garage agréé, le client reçoit une alerte et peut visualiser en photos toutes les étapes des réparations effectuées sur son véhicule et il est informé de sa mise à disposition.



Dans le domaine de la gestion de sinistre auto et habitation, *Mon suivi de sinistre* apporte une réponse claire à un enjeu de satisfaction client pour MAAF. Ce nouveau service est une réelle avancée qui s'inscrit dans un objectif de performance opérationnelle et qui répond aux attentes des clients désireux d'être encore mieux informés.

« *Le suivi du sinistre dans l'appli « MAAF et Moi » répond à notre volonté de renforcer la relation de proximité que nous entretenons avec nos sociétaires et clients et notre souhait de leur faciliter le quotidien* », souligne Bruno Lacoste, directeur Marketing et Communication de MAAF.

A ce jour, plus de 300 000 téléchargements de l'application « MAAF et Moi » ont été réalisés, les clients MAAF se connectant en moyenne une fois par mois.

Actuellement proposé par MAAF, le service *Mon suivi de sinistre* sera étendu prochainement à l'ensemble des clients sinistrés en auto et habitation des autres marques du groupe Covéa (MMA et GMF).

A propos de MAAF :

Marque du groupe Covéa, MAAF est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 3,8 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...). MAAF assure plus de 4,1 millions de véhicules en 2015. www.maaf.fr